



CACHÉ AU GRAND JOUR: EXPLORER LES PENSIONNATS NON RECONNUS PAR LA CRRPI AU CANADA

Introduction

À la suite de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) et de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada, de nombreux autres pensionnats ont été identifiés et reconnus. Des milliers d'enfants ont subi des traumatismes, de l'isolement, des abus et des préjudices en raison de la séparation de leur famille et de l'imposition d'une « éducation » coloniale. À ce jour, cette réalité n'a pas été documentée dans la CRRPI, la CVR ni dans tout autre document et par aucune autre institution officielle.

Ces pensionnats non reconnus ont été exploités parallèlement aux 130 pensionnats autochtones initialement reconnus par la CRRPI. En fait, certains pensionnats existaient même avant le Mohawk Institute de Brantford, en Ontario, souvent reconnu comme le premier pensionnat en activité. En effet, cet établissement est considéré comme le plus ancien pensionnat autochtone en activité selon la CRRPI uniquement parce qu'il s'agit du plus ancien pensionnat pouvant encore compter des survivants en vie au moment de conclure la CRRPI en 2007. Autrement dit, le plus ancien établissement dont les pensionnaires survivants étaient susceptibles de demander une indemnité.

Le site Web [Voies vers la réconciliation](#) propose une carte interactive qui indique l'emplacement de 61 pensionnats non reconnus par la CRRPI. Vingt-cinq de ces pensionnats étaient exploités au sein d'un « hôpital indien » et avaient donc le statut d'installation de soins de santé et non pas d'école. Toutefois, les enfants dans ces installations étaient soumis à une assimilation forcée et à une oppression coloniale.

On recense sept écoles antérieures à la Confédération (comme les écoles de missionnaires et les écoles industrielles) qui ne comptent pas de survivants en vie. Puis, on recense 14 écoles fondées après la Confédération qui ne sont pas reconnues en vertu de la CRRPI.

À Terre-Neuve, on recense cinq écoles qui ne sont pas reconnues parce que Terre-Neuve-et-Labrador est entrée dans la Confédération uniquement en 1949. Ces écoles ont fermé dans les décennies suivant l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération. Ce détail technique a permis au gouvernement fédéral d'éviter d'assumer une responsabilité dans le cadre de la CRRPI, au moment où celle-ci allait être conclue.

De plus, deux écoles métisses, quatre écoles provinciales et territoriales, trois écoles confessionnelles et une école privée ont été exclues de la CRRPI pour diverses raisons, notamment pour ne pas avoir réussi à prouver qu'elles étaient financées par le gouvernement fédéral.



CACHÉ AU GRAND JOUR: EXPLORER LES PENSIONNATS NON RECONNUS PAR LA CRRPI AU CANADA

Survol – Question centrale

Dans quelle mesure le système des pensionnats était-il complexe? Quelles ont été les répercussions sur les Premières Nations, les Inuits et les Métis sur les plans individuel, familial et communautaire (et comment ces effets se font-ils sentir au-delà des 150 000 enfants identifiés et ayant fréquenté les 139 pensionnats reconnus par la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens [CRRPI])? Qu'est-ce que l'article 12 de la CRRPI et pourquoi le gouvernement du Canada a-t-il exclu certaines écoles? Comment reconnaître et honorer les survivants de ces établissements d'enseignement à l'avenir?

Durée

De 60 à 90 minutes

Niveau

De 2e secondaire à 5e secondaire

Objectifs d'apprentissage

- Les élèves compareront les diverses cartes des pensionnats au Canada et cerneront les différences.
- Les élèves discuteront des décisions prises pour inclure ou exclure les pensionnats dans la CRRPI.
- Les élèves mèneront des recherches et rédigeront des déclarations sur les répercussions des pensionnats.
- Les élèves se mobiliseront pour sensibiliser le public au sujet de leurs apprentissages.

Mise en œuvre de la leçon

Réflexion

Amorcez la leçon en montrant au tableau la carte des pensionnats du Canada de la CVR (ou en distribuant des copies) et rappelez à vos élèves que cette carte a été créée en 2012. Demandez aux élèves de visualiser la carte sur le site Web [Voies vers la réconciliation](#) dans le but de la comparer à celle datant de 2012. Les élèves devraient pouvoir repérer quelques différences (p. ex., le nombre de pensionnats, les régions où sont situés les pensionnats, les types de pensionnats).

Pour tenir compte des raisons qui motivent la reconnaissance de certains pensionnats et l'exclusion d'autres pensionnats, il importe que les élèves comprennent les détails de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI). Invitez les élèves à passer en revue les ressources suivantes en petits groupes:

- [L'Encyclopédie canadienne : Convention de règlement relative aux pensionnats indiens](#)
- [An Overview of the Indian Residential School System](#) (en anglais seulement)

Demandez aux élèves de réfléchir aux questions suivantes:

1. Qui a pris la décision de reconnaître certains pensionnats et d'en exclure d'autres?
2. À votre avis quels étaient les facteurs motivant l'inclusion ou l'exclusion de divers pensionnats?
3. À votre avis, est-il justifié que 61 pensionnats, figurant sur la carte de [Voies vers la réconciliation](#), aient été exclus de la CRRPI? Justifiez votre réponse.
4. Comment cette décision touche-t-elle les survivants, les familles et les communautés qui ont été exclus?

Après avoir laissé aux élèves le temps de lire la documentation, regroupez-les et demandez-leur de faire part de leurs réflexions à la classe.

Action

En vue d'approfondir la compréhension de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, invitez les élèves à passer en revue l'[Article 12](#) (à la page 62) de la CRRPI. Animez une discussion de groupe et dressez une liste d'idées sur ce qui aurait pu motiver le gouvernement et les organisations religieuses au moment de rédiger l'article 12. Pourquoi ont-ils choisi la formulation et les critères décrits dans l'article 12? À votre avis, pourquoi le gouvernement a-t-il choisi de ne pas reconnaître un aussi grand nombre de pensionnats? Demandez aux élèves de réfléchir à ce que les survivants qui étaient présents à la CRRPI auraient pu faire valoir comme arguments quant à l'exclusion de certains pensionnats. Quelle raison aurait pu motiver les survivants à accepter la liste au moment de conclure la Convention en 2007?



CACHÉ AU GRAND JOUR: EXPLORER LES PENSIONNATS NON RECONNUS PAR LA CRRPI AU CANADA

Materials Needed

- Carte des pensionnats du Canada, 2012
- Feuille de travail sur les pensionnats (copies du document)
- Papier
- Crayons ou stylos
- Appareil électronique avec accès à Internet

Lien avec le cadre d'apprentissage de la géographie du Canada

Concepts de la pensée géographique

- Modèles et tendances
- Importance spatiale
- Interrelations
- Perspective géographique

Processus de recherche

- Obtenir des ressources géographiques
- Interpréter et analyser
- Évaluer et tirer des conclusions
- Réfléchir et répondre

Compétences géospatiales

- Représentations spatiales

Ensuite, demandez aux élèves de former de petits groupes ou de travailler individuellement pour choisir un pensionnat sur la carte interactive de Voies vers la réconciliation. Invitez-les à remplir la feuille de travail sur les pensionnats. Les élèves peuvent se référer aux sites Web suivants, mais sont encouragés à poursuivre leurs recherches:

- [Requests made pursuant to Article 12 to add Institutions to the Settlement Agreement](#) (*en anglais seulement*)
- [Liste des pensionnats reconnus par la CRRPI](#)

Demandez aux élèves d'utiliser la feuille de travail pour guider leurs recherches et rédiger une déclaration sur les répercussions plaidant en faveur de la reconnaissance du pensionnat qu'ils ont choisi. Encouragez les élèves à trouver des témoignages de survivants, des photos et d'autres récits historiques ou témoignages de première main pour mieux comprendre quelles répercussions les pensionnats ont eues sur les enfants et les communautés autochtones et comment la décision d'exclure ces établissements de la CRRPI les touche aujourd'hui.

Une fois que les élèves ont eu suffisamment de temps pour mener leurs recherches, invitez-les à présenter leur déclaration sur les répercussions à toute la classe. Animez une discussion de groupe sur les thèmes et les problèmes communs dans les récits et les témoignages des survivants des pensionnats.

Conclusion et consolidation

Pour conclure la leçon, demandez aux élèves s'ils estiment que les Canadiens et Canadiennes qui n'ont jamais été sensibilisés à ce sujet pourraient aujourd'hui mieux comprendre l'ampleur et la complexité des pensionnats et de leurs répercussions. Invitez les élèves à choisir une ou plusieurs activités parmi les suivantes pour inciter les gens à s'informer.

- Rédaction d'un article sur les pensionnats non reconnus par la CRRPI, en vue d'une publication en ligne ou sur papier.
- Création d'une série de publications sur les médias sociaux pour sensibiliser les gens et favoriser leur participation à la conversation.
- Création d'une œuvre d'art pour refléter ce nouvel apprentissage. Rédaction d'une déclaration sur les répercussions de l'artiste pour accompagner l'œuvre dans le cadre d'une exposition d'art publique.
- Produire un balado pour sensibiliser le public.



CACHÉ AU GRAND JOUR: EXPLORER LES PENSIONNATS NON RECONNUS PAR LA CRRPI AU CANADA

Activités complémentaires

- Demandez à vos élèves de passer en revue d'autres parties de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et d'évaluer comment elles influencent la décision du gouvernement du Canada de reconnaître les pensionnats.
- Attirez l'attention des élèves sur la déclaration suivante figurant sur le site officiel de la CRRPI : « Avis important : Par suite d'une ordonnance de la Cour suprême de la Colombie-Britannique datée du 27 juillet 2015, aucune nouvelle demande d'ajout d'un établissement à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens n'est autorisée. » Animez une discussion de groupe à l'aide des questions suivantes:
 - Qui décide comment et quand les appels peuvent être déposés et traités?
 - Pourquoi le gouvernement imposerait-il un délai sur la possibilité d'en appeler de la décision de reconnaître un pensionnat en vertu de la CRRPI?
 - Est-ce juste et raisonnable? Justifiez votre réponse.
 - Qui serait le plus touché par cette décision?
 - Qu'est-ce qui pourrait être fait à l'avenir?
- Demandez aux élèves de trouver d'autres politiques coloniales susceptibles d'avoir empêché les parents autochtones de rendre visite à leurs enfants, de subvenir à leurs besoins et de rester en contact avec eux pendant leur séjour au pensionnat et après. Demandez aux élèves de réfléchir à l'effet que les pensionnats et les autres politiques coloniales ont eu sur les communautés autochtones en perturbant la transmission des langues et de la culture.

Modifications

- Pour les classes d'élèves plus jeunes, expliquez en termes simples ce que prescrit l'article 12. En classe, les élèves peuvent choisir une catégorie de pensionnats sur le site Web Voies vers la réconciliation. En classe, discutez des raisons pour lesquelles le gouvernement du Canada a choisi d'exclure la catégorie de reconnaissance en vertu de l'article 12 de la CRRPI.
- Si vous enseignez à de jeunes élèves, commencez la leçon en expliquant que les priorités sont souvent établies en fonction de ceux qui prennent les décisions. Vous pouvez explorer cette notion en lien avec les expériences vécues par les élèves dans leur propre environnement, comme l'école et la maison. Par exemple, lancez une discussion avec les élèves sur la façon de déterminer qu'une tenue vestimentaire est acceptable pour l'école. Comment cette décision pourrait-elle être différente si a) les grands-parents prenaient la décision, b) l'administration prenait la décision, c) les élèves de première année prenaient la décision, ou d) les élèves de 1re secondaire prenaient la décision? Ensuite, mettez l'accent sur les pensionnats et sur la façon dont les expériences néfastes et douloureuses vécues par certains enfants ont été reconnues alors que chez d'autres elles n'ont pas été reconnues. Exemples de questions à poser aux élèves:



CACHÉ AU GRAND JOUR: EXPLORER LES PENSIONNATS NON RECONNUS PAR LA CRRPI AU CANADA

- Pensez-vous que cela est juste et justifié? Justifiez votre réponse.
- Le gouvernement devrait-il avoir le droit de décider si l'expérience d'une personne est légitime ou non et à qui il reconnaît ce droit?
- Quel serait l'effet sur votre estime personnelle si l'on vous disait qu'une expérience horrible que vous avez vécue n'était pas réelle ou importante simplement en raison de l'endroit où elle s'est produite?
- Les élèves peuvent présenter leurs recherches concernant la déclaration sur les répercussions sous forme d'exposition dans la classe.
- Les élèves peuvent écrire leurs réponses au lieu d'organiser des discussions de groupe.

Possibilités d'évaluation

- Les enseignants peuvent évaluer la participation des élèves aux discussions de groupe.
- Les enseignants peuvent évaluer les feuilles de travail sur les pensionnats et les déclarations sur les répercussions finales des élèves.
- Les enseignants peuvent évaluer les projets de sensibilisation des élèves (notamment, une campagne sur les médias sociaux, un article en ligne).

Sources et ressources supplémentaires

- [Convention de règlement relative aux pensionnats indiens](#)
- [An Overview of the Indian Residential School System](#) (*en anglais seulement*)
- [Call to Action # 29: Actions and Commitments: Settlements for Parties Excluded from the IRSSA](#) (*en anglais seulement*)
- [L'Encyclopédie canadienne : Convention de règlement relative aux pensionnats indiens](#)
- [Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : CRRPI](#)
- [Research Guide: Truth and Reconciliation Commission](#) (*en anglais seulement*)
- [Requests made pursuant to Article 12 to add Institutions to the Settlement Agreement](#) (*en anglais seulement*)
- [Liste des pensionnats reconnus par la CRRPI](#)